



COLLOQUE

**2004-2024
Le label jardin
remarquable,
20 ans déjà !**

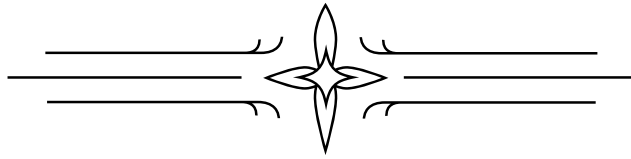
23 novembre 2024
10h - 17h45



Accès libre

Bibliothèque Alexis de Tocqueville
15 quai François Mitterrand 14053 Caen cedex

PROGRAMME



Cinq tables rondes successives, en présence des représentants des jardins labellisés, et présidées par les membres du groupe de travail “Jardins Remarquables”.

INTRODUCTION

10h

Mael Rannou, Directeur de la bibliothèque Alexis de Tocqueville,
Caen,

Jean-Michel Knop, Directeur régional des affaires culturelles
de Normandie.

AUX ORIGINES DU LABEL ET EVOLUTIONS ACTUELLES

10h15

Jérémy Vercken de Vreushcmen, Architecte des bâtiments de
France (UDAP76),

Aurélie Vanitou, Correspondante jardins (DRAC Normandie).

COMPOSITION, INSERTION DANS LE PAYSAGE ET ELEMENTS REMARQUABLES

10h55

Philippe Surville, Inspecteur des sites,

Franck Gaillet, Paysagiste DPLG, agence Galium.

11h35 : Echanges avec le public

11h45 : Pause (table Brouillon de Culture)

INTÉRÊTS BOTANIQUE ET HISTORIQUE

12h

Delphine Barrière, Assistante de conservation, archives départementales de l'Orne,
Jérôme Beaunay, Architecte urbaniste de l'État, référent SPR, VPAH et label UNESCO (DRAC Normandie).

12h40 : Échanges avec le public

13h : Déjeuner libre

ACCUEIL DU PUBLIC

14h30

Elsa Quintavalle, Paysagiste-conseil (CAUE du Calvados),
Bénédicte Duthion, Chercheure à l'Inventaire (Région Normandie).

15h10 : Échanges avec le public

15h20 : Pause

ENTRETIEN, PLAN DE GESTION

15h30

Aude Wisniewski, Membre de l'association Hortis, Responsable du service botanique et biodiversité de la communauté d'agglomération de Caen-la-Mer,
Martine Pioline, Inspectrice des sites honoraires.

16h10 : Échanges avec le public

16h30 : Clôture du colloque

SPECTACLE LITTÉRAIRE

16h40

Sur le thème de la nature et de la défense de l'environnement, ensemble d'extraits littéraires lus et mis en scène par l'association normande **Lire aux éclats**.

LABEL JARDIN REMARQUABLE

"Faire un jardin, c'est faire confiance à l'avenir." Jean Giono

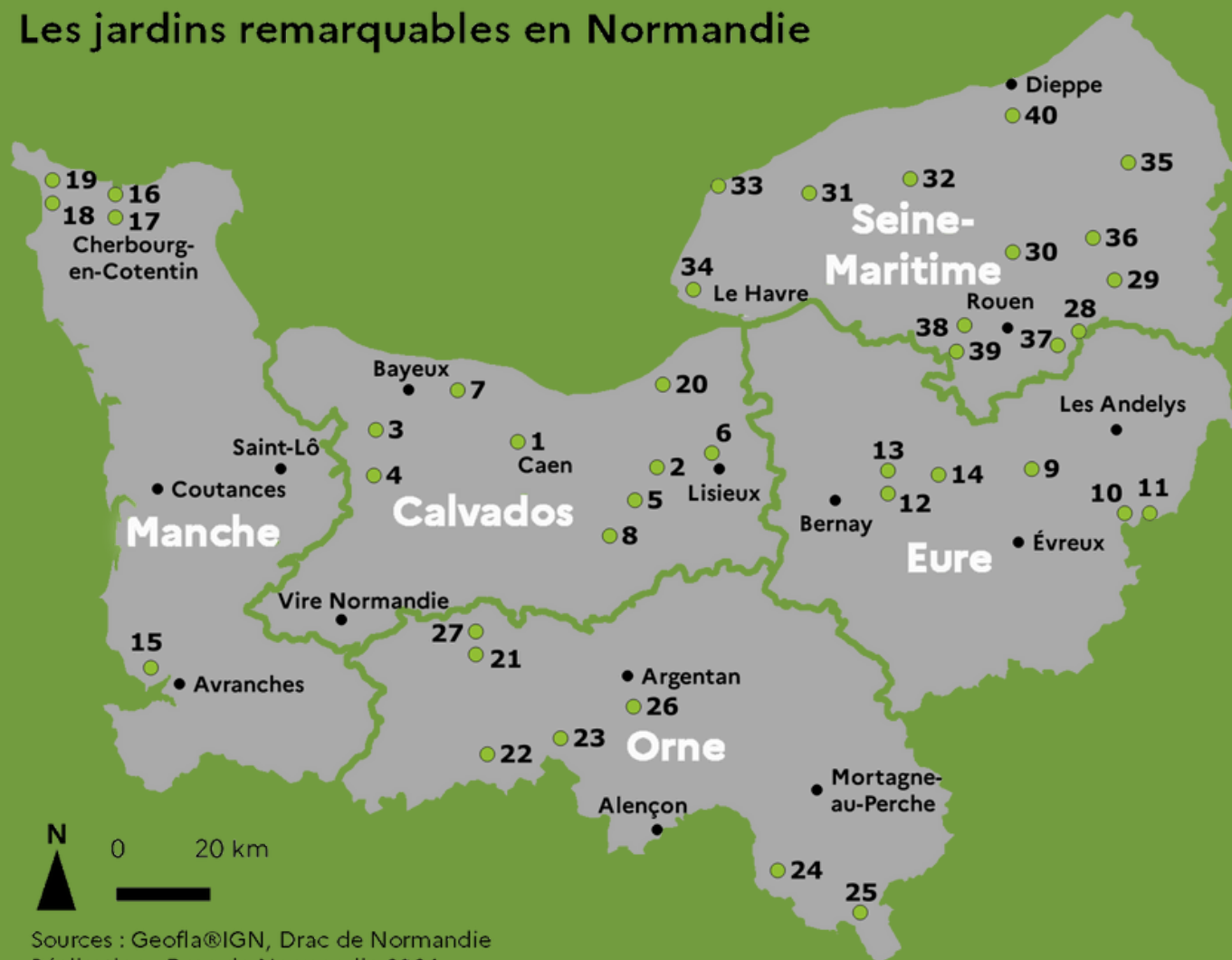
Qu'est-ce que le label « Jardin remarquable » ?

La mise en place du label « Jardin remarquable » répond au souhait de faire connaître et de valoriser des parcs et jardins ouverts au public et particulièrement bien entretenus. Ce label d'État, attribué pour cinq ans renouvelable, répond à des critères d'exigence et de qualité sur la composition (organisation des espaces), l'intégration dans le site et la qualité des abords, les éléments remarquables (eau, fabriques, architectures végétales...), l'intérêt botanique, l'intérêt historique, l'accueil des publics et l'entretien dans le respect de la qualité environnementale. Il tient compte de la diversité des parcs et jardins et peut concerner des jardins petits ou étendus, historiques ou contemporains et de tous les styles.

Le label engage les propriétaires à assurer un entretien régulier de leur jardin, à l'ouvrir à la visite au moins quarante jours dans l'année et six heures par jour, à participer au moins à une opération nationale (Rendez-vous aux jardins et/ou aux Journées européennes du patrimoine), à mettre à la disposition du public des documents d'information (plan, historique, indications botaniques) et à apposer dans un lieu visible du public une plaque émaillée reprenant le visuel du label « Jardin remarquable ».

CARTE

Les jardins remarquables en Normandie



- 1 Caen – Jardin des Plantes
- 2 Cambremer – Les jardins du pays d’Auge
- 3 Castillon – Jardins de Castillon
- 4 Livry – Domaine d’Albizia
- 5 Mézidon Vallée d’Auge – Parc du château de Canon
- 6 Ouilly-le-Vicomte – Jardin du château de Boutemont
- 7 Saint-Gabriel-Brécy – Parc du château de Brécy
- 8 Vendevre – Parc du château de Vendevre
- 9 Acquigny – Parc et jardins du château
- 10 Giverny – Jardin du musée des impressionnistes
- 11 Giverny – Jardin de Claude Monet
- 12 Fontaine-la-Soret – Parc du château
- 13 Harcourt – Arboretum
- 14 Le Neubourg – Champ-de-Bataille
- 15 Bacilly – Parc du château de Chantore
- 16 Cherbourg-en-Cotentin – Parc Emmanuel Liais
- 17 Cherbourg-en-Cotentin – Parc du château des Ravalet
- 18 Saint-Germain-des-Vaux – Jardin Jacques Prévert
- 19 Urville-Nacqueville – Parc du domaine de Nacqueville
- 20 Vauville – Jardin botanique
- 21 Athis de l’Orne – Jardin intérieur à ciel ouvert
- 22 Bagnoles de l’Orne – Jardin retiré
- 23 Le Champ-de-la-Pierre – Parc du château
- 24 Chemilli – Jardins de Montperthuis
- 25 La Rouge – Parc du château de Lorière
- 26 Saint-Christophe-le-Jajolet – Jardin du château de Sassy
- 27 Sainte-Honorine-la-Chardonne – Jardin du manoir de la Boisnerie
- 28 Auzouville-sur-Ry – Jardin Plume
- 29 Bois Guilbert – Jardin des sculptures
- 30 Clères – Jardin botanique et zoologique
- 31 Daubeuf-Serville – Domaine du Grand Daubeuf
- 32 Doudeville – Parc du château de Galleville
- 33 Etretat – Les jardins d’Etretat
- 34 Le Havre – Jardins suspendus
- 35 Lucy – Le crapaud à trois pattes
- 36 Montérolier – Jardin du Mesnil
- 37 Montmain – Jardin d’Angélique
- 38 Saint-Martin-de-Boscherville – Jardins de l’Abbaye Saint-Georges-de-Boscherville
- 39 Saint-Pierre-de-Manneville – Parc du manoir de Villers
- 40 Tourville-sur-Arques – Miromesnil



Direction régionale des affaires culturelles de Normandie (DRAC)

La DRAC de Normandie, échelon déconcentré du ministère de la Culture, a pour mission de protéger et valoriser le patrimoine, de soutenir la création artistique, et de promouvoir l'accès à la culture par le plus grand nombre. Sous l'autorité du préfet de région, elle agit en tant que relais sur le territoire pour mettre en œuvre les politiques culturelles nationales adaptées aux spécificités régionales.

communication.drac.normandie@culture.gouv.fr
<https://www.culture.gouv.fr/regions/DRAC-Normandie>

